



HAL
open science

Master Arts du spectacle - cinéma et audiovisuel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts du spectacle - cinéma et audiovisuel. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040148

HAL Id: hceres-02040148

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040148v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Arts du spectacle - cinéma et audiovisuel

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Arts du spectacle – Cinéma et audiovisuel

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA140007302

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8, Maison des sciences de l'homme Paris Nord, INHA.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

Cette mention se divise en trois spécialités, deux plutôt professionnalisantes (*Valorisation des patrimoines* et *Réalisation et création*) et une spécialité à finalité recherche (*Théorie, histoire, esthétique*). Par conséquent la mention prépare soit à la recherche (principalement, mais pas exclusivement, avec la spécialité *Théorie, histoire, esthétique*), soit à l'accès à une profession (principalement, mais pas exclusivement, avec les spécialités *Valorisation des patrimoines* et *Réalisation et création*). Dans le premier cas, l'objectif est plus précisément de former les étudiants à l'analyse du cinéma et de l'audiovisuel aussi bien sur un plan esthétique qu'historique. Dans le second cas, l'objectif est de former les étudiants soit aux métiers de la conservation, de la restauration et de la diffusion du patrimoine cinématographique, soit à la création cinématographique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Trois modifications par rapport à l'existant sont annoncées : développement de la spécialité recherche (mais la forme prise par ce développement n'apparaît pas très clairement) ; élargissement, assez limité, des offres de cours dans les trois spécialités ; meilleure visibilité de la mention avec notamment l'harmonisation des enseignements mutualisés.



Le premier semestre comporte des enseignements mutualisés (deux) à choisir dans les trois spécialités. Sur les trois autres semestres, chaque spécialité est autonome. La spécialité *Réalisation et création* se structure autour d'une progression logique du projet de création (écriture, tournage, post-production). La spécialité *Valorisation des patrimoines* dispense tous ses cours estampillés Paris 8 durant la première année, avant de laisser les étudiants suivre des cours à l'étranger durant le M2. Enfin, la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* a une structure peut-être un peu trop « classique » parce que faisant peu de place aux approches autres que « canoniques » (peu de choses sur le cinéma comme phénomène technique, économique, etc.).

Le travail de mutualisation est pertinent : deux enseignements mutualisés au choix par spécialité en M1 et possibilités de passerelle à la fin du premier semestre. Pour *Théorie, histoire et esthétique*, des enseignements sont mutualisés avec l'UFR Arts. La répartition des crédits et des volumes horaires paraît cohérente sur les trois spécialités. Mais les cours sont peu décrits, sans que ne figurent les noms des intervenants. Il est difficile, en l'état, de se faire une idée précise de ce qui est abordé dans les cours de la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* (certains intitulés pourraient correspondre à des cours de licence). Le principe de faire passer toute l'année de M2 à l'étranger pour la spécialité *Valorisation des patrimoines* peut sembler discutable sur certains points (difficulté matérielle pour les étudiants, complexité du suivi du mémoire à distance, caractère un peu aléatoire de la formation suivie à l'étranger dans sa cohérence avec ce qui a été fait à Paris 8, etc.). Dans chacune des spécialités, les stages sont obligatoires mais il faut observer que le dossier se contredit sur leur durée : on évoque à certains endroits une durée de « deux semaines » et à d'autres une durée de « un à trois mois ». Il faudrait préciser cela : un stage de deux semaines n'a pas réellement d'intérêt.

En M1, le public concerné est : les titulaires d'une licence *Arts du spectacle - Cinéma* de toute université française et étrangère ; pour la spécialité *Réalisation et création* une expérience de la réalisation est requise. En M2, pour la spécialité *Théorie, histoire et esthétique*, l'admission est possible sur équivalence ; les spécialités *Valorisation des patrimoines* et *Réalisation et création* sont accessibles uniquement aux étudiants venant de la mention de Paris 8, du fait de l'élaboration du projet sur les deux années.

Cette formation est complémentaire des autres mentions et spécialités du domaine Arts de Paris 8, ce qui permet à ce domaine de balayer largement le spectre de l'art contemporain, du cinéma à la danse en passant par l'art numérique. L'ensemble témoigne d'une grande cohérence. Les deux spécialités professionnalisantes (*Réalisation et création*, *Valorisation des patrimoines*) ont un positionnement original et n'ont donc que peu voire pas de concurrence au plan national. La première se présente même comme une réelle alternative, face aux diverses écoles de cinéma, très sélectives (soit par leur concours, soit par leurs frais d'inscription). Ce master répond par conséquent à une vraie nécessité. Il faut noter cependant que l'offre de spécialités à finalité recherche dans la discipline est relativement importante en Île-de-France et la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* connaît de nombreuses concurrentes au plan régional (Paris 10, Paris, 3, Paris 1, Paris 7). Dans cette perspective, elle souffre peut-être d'un certain manque d'identité, de singularité. Au-delà de la formation, le dossier met en avant l'environnement socio-économique du master qui le distingue et lui permet de se rapprocher des écoles d'art.

La formation s'adosse à l'équipe d'accueil 2302 « Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel ». Ce laboratoire se structure en quatre équipes/axes et paraît être en pleine transformation, depuis une évaluation assez négative faite par l'AERES il y a quelques années. Mais, à l'instar de la spécialité *Théorie, histoire, esthétique*, ce laboratoire manque encore d'une réelle identité. À noter qu'il existe un LABEX (Laboratoire d'excellence) ARTS H2H à Paris 8, mais que les liens entre le master et ce Labex ne sont, en l'état, guère évidents.

Des partenaires publics sont listés sans que le dossier ne renseigne précisément l'objet du partenariat ; les partenaires privés ne paraissent être que des entreprises versant une taxe d'apprentissage. Il n'est fait mention d'aucun lien réel entre ces entreprises et la pédagogie. L'adossement aux milieux professionnels semble donc se faire au niveau des individus (enseignants également praticiens) et non au niveau des structures.

La formation entretient des liens avec d'autres institutions françaises (INHA - Institut national d'histoire de l'art -, Maison des sciences de l'homme Paris Nord) et internationales : Université libre de Berlin, Université Rome 3, Université d'Amsterdam, Université de Lausanne. Hors Europe, il existe des partenariats avec Pékin, Mexico, Séoul, Montréal (UQAM, UdM), mais la forme de ces partenariats n'est pas clairement exposée. Il existe, semble-t-il, des partenariats avec des cinémathèques internationales : visites, accueil régulier d'étudiants en stage. Mais pas de cohabilitation ni de convention, apparemment.

L'attractivité varie selon les spécialités : la spécialité *Réalisation et création* paraît très attractive, presque trop compte tenu de ses effectifs et de sa nature (spécialité fondée sur la pratique). C'est moins le cas des deux autres spécialités, victimes soit de la concurrence régionale, soit de leurs contraintes (une année à l'étranger pour *Valorisation des patrimoines*, ce qui est financièrement discriminant). Globalement, la mention paraît attirer un nombre important d'étudiants étrangers (40 % des effectifs).



Le taux de réussite en M1 est en moyenne, entre 2007 et 2011, de 67 %. Sur la même période, il est de 53 % en M2. Mais ce taux cache des disparités entre les spécialités et notamment une très faible réussite pour la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* en 2010-2011 et plus encore en 2011-2012 (33 puis 21 %), assez problématique.

74 % des étudiants sont insérés professionnellement (pour un taux de réponse de près de 40 %). Mais ces indications ne sont fournies que jusqu'en 2009. Pour l'année 2008-2009, elles font par ailleurs apparaître qu'aucun diplômé ne s'est inscrit en doctorat en provenance de la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* (ce qui est préoccupant). Se pose aussi la question de la nature de cette insertion professionnelle (qui n'est pas détaillée), qui peut être problématique compte tenu du fait que certains métiers visés font l'objet d'autres formations très pointues (par exemple l'Ecole des chartes pour la spécialité *Valorisation des patrimoines* et la Fémis pour *Réalisation et création*).

L'équipe pédagogique est en restructuration avec le souhait de renforcer la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* (le contemporain et la question des archives). La composition de l'équipe est donnée au niveau de la mention, mais pas au niveau des spécialités. Il est par conséquent difficile de juger de l'investissement des uns et des autres dans les spécialités et de la concordance entre le contenu des cours et les compétences des enseignants-chercheurs. On peut néanmoins remarquer que la structure est très équilibrée (6 professeurs, 14 maîtres de conférences, 5 professeurs associés (PAST), 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et 5 chargés de cours tous professionnels) et que les champs de compétence sont complémentaires. On peut noter une forte présence d'enseignants-chercheurs également praticiens, ce qui est un atout indéniable pour la spécialité *Réalisation et création*. Cependant, l'équipe enseignante manque de spécialistes en histoire du cinéma, conservation et restauration des films, pour sa spécialité *Valorisation des patrimoines*.

Plusieurs instances de pilotage du master sont détaillées : un conseil, la commission pédagogique, la commission de moyens, un responsable de la validation des acquis de l'expérience (VAE), deux enseignants co-responsables des relations internationales. Chaque spécialité est dotée d'un responsable des équivalences et d'un responsable des stages, est pilotée par une équipe pédagogique et organise une réunion semestrielle avec les étudiants.

Pour ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances, l'évaluation du mémoire se fait par soutenance, en M1 comme en M2. Pour le reste, le dossier donne peu de précisions, si ce n'est l'indication qu'est privilégiée l'évaluation écrite pour la spécialité *Théorie, histoire, esthétique* (ce qui peut se discuter, les étudiants ayant déjà beaucoup d'écrits à rendre avec les mémoires). Pour la spécialité *Réalisation et création*, le dossier manque également de précision : les cours de pratique font-ils l'objet d'évaluations autonomes ou uniquement à travers le film achevé ? Tout cela mériterait d'être plus détaillé, voire repensé.

Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours de mise en place au niveau de l'établissement. Jusqu'ici, il s'est fait de manière informelle (discussions lors de réunions). Il semble que les recommandations de l'AERES aient été bien prises en compte : la mutualisation des enseignements apparaît plus clairement dans la nouvelle présentation et les fiches RNCP sont mieux renseignées. En revanche, les indications fournies sur le devenir des étudiants s'arrêtent en 2009. Un effort reste à faire de ce côté. Enfin, si les débouchés professionnels possibles sont mieux précisés, il n'est rien dit des débouchés réels et de la concurrence de formations plus spécialisées (Fémis, Ecole des chartes, etc.) dont pourraient souffrir les étudiants.

L'auto-évaluation a été faite avec honnêteté, lucidité et rigueur. Mais les points faibles sont restreints au problème du renouvellement de l'équipe pédagogique. Aucune critique de fond n'est formulée sur la structure des spécialités, sur le positionnement très commun de la spécialité *Théorie, histoire, esthétique*, etc.

Globalement, le dossier remis est de qualité sur la mention - quelques points sont à préciser sur les partenariats et sur la recherche - mais il est plus faible sur les spécialités.

- Points forts :

- Positionnement complémentaire aux autres mentions au sein du domaine Arts de Paris 8.
- Originalité des spécialités « professionnalisantes ».
- Equipe pédagogique très complémentaire, entre chercheurs reconnus au plan international et enseignants-chercheurs praticiens (cinéastes).

- Points faibles :

- Spécialité recherche (*Théorie, histoire, esthétique*) à laquelle il manque une identité, qui souffre d'une certaine désaffection et d'un taux de réussite assez bas.
- Adossement à la recherche et aux milieux professionnels pas assez précisé.
- Débouchés professionnels très incertains pour les deux spécialités « professionnalisantes », compte tenu de la concurrence d'autres formations.



Recommandations pour l'établissement

Il semblerait nécessaire de consolider, voire repenser, les liens entre ces spécialités et la recherche (profiter du Labex Arts) ainsi que les milieux professionnels. Ceci devrait permettre de donner une véritable identité à la spécialité *Théorie, histoire, esthétique*, concurrencée par d'autres universités parisiennes. Il serait recommandé d'envisager aussi de mettre en place un vrai suivi des étudiants pour évaluer avec précision leur insertion professionnelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Théorie, histoire, esthétique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes Saint Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Théorie, histoire, esthétique* constitue la seule spécialité à finalité recherche de la mention. Elle vise donc à former les étudiants à la recherche, notamment dans la perspective d'un doctorat. Compte tenu de l'éventail des possibles pour les recherches en doctorat, cette spécialité tente d'aborder toutes les approches envisageables pour le fait cinématographique : esthétique, théorie, historiographie, théorie des genres, etc.

- Appréciation :

La formation se structure sur quatre semestres : la présentation des cours est succincte, ce qui ne permet pas d'en saisir l'intérêt dans le cadre d'une formation à la recherche. En M1, l'étudiant réalise un état des lieux de son sujet. En M2, il développe un travail de recherche. Il est prévu un stage de deux semaines en M1. La question de la durée du stage doit se poser : que faire en deux semaines sinon de l'observation ? Quel est l'intérêt de cette durée dans le cadre d'une formation à la recherche ? Les enseignements fondamentaux et méthodologiques sont très liés aux approches « canoniques » du cinéma (théorie, histoire, esthétique). Bien que ce soit logique, compte tenu de l'intitulé de la spécialité, il pourrait être pertinent de ménager une place plus visible à d'autres approches (technique, économique, socio-culturelle, etc.). D'autant qu'il ne paraît pas absolument nécessaire de placer un cours d'analyse de films au sein des enseignements méthodologiques : on peut espérer que les étudiants de M1 soient méthodologiquement au point sur ce plan.

La formation s'adosse à l'équipe d'accueil 2302 « Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel ». Ce laboratoire se structure en quatre équipes, la responsable de la spécialité étant également responsable de l'une de ces équipes (« Mémoire, temporalités, dispositifs »). Cela laisse présager d'une possible interaction entre recherche et formation, mais aucun détail n'est donné à ce sujet. Des journées d'étude au sein du Centre des arts et du Labex seront dans le futur ouvertes aux étudiants. La présentation de l'adossement à la recherche est faible, d'autant que des opportunités semblent à saisir notamment via le Labex.

Après une baisse importante de ses effectifs (7 étudiants en M1 et 6 en M2 en 2009-2010), le nombre d'inscrits est en hausse (26 en M1 et 23 en M2 en 2011-2012), mais cette remontée s'est effectuée, semble-t-il, au détriment des résultats : le taux de réussite en M2 en 2011-2012 est assez bas, à 21 %. Les statistiques de provenance des étudiants ne sont pas détaillées par spécialité. Les indications sont fournies jusqu'en 2009. Pour l'année 2008-2009, elles font apparaître qu'aucun diplômé ne s'est inscrit en doctorat - ce qui est préoccupant pour un master recherche, d'autant que c'est la donnée la plus facile à collecter - et que 33 % de ceux qui ont répondu ont pu s'insérer professionnellement.

La spécialité est dotée d'un responsable des équivalences et d'un responsable des stages et organise une réunion semestrielle avec les étudiants. On peut regretter que la liste des enseignants ne soit pas présentée dans cette spécialité et que les professionnels ne soient pas listés, ce qui empêche d'évaluer l'adéquation entre la formation et les enseignements. On peut néanmoins remarquer que la structure est très équilibrée (6 PR, 14 MCF, 5 PAST, 1 ATER et 5 chargés de cours, tous professionnels) et que les champs de compétence sont complémentaires. Les modalités pédagogiques sont peu explicitées : sous forme de contrôle final ou continu avec un mémoire par année soutenu devant un jury dans cette spécialité. Le dossier indique privilégier l'évaluation écrite, ce qui peut se discuter,



les étudiants ayant déjà beaucoup d'écrits à rendre avec les mémoires. Les critères d'évaluation des enseignements sont précisés : l'évaluation elle-même se fait selon un mode relationnel (réunion).

- Points forts :
 - Equipe pédagogique diversifiée et complémentaire.
 - Une conception large et contemporaine du cinéma.
 - Un effectif en hausse.
- Points faibles :
 - Une formation en cours de restructuration et donc une identité un peu floue de cette spécialité.
 - Des potentialités non exploitées dans l'adossement à la recherche.
 - Une spécialité qui paraît laisser de côté des approches importantes du fait cinématographique.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de singulariser plus fortement cette spécialité recherche, afin de lui donner une identité liée aux compétences de l'équipe (modifiées par les recrutements), ce qui devrait aussi permettre d'attirer plus d'étudiants et de leur offrir de meilleures conditions de réussite.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Valorisation des patrimoines cinématographiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 + une université étrangère au choix en deuxième année.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

diverses universités européennes

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Valorisation des patrimoines cinématographique* forme à la conservation, restauration, programmation et diffusion des œuvres cinématographiques. Si la vocation première de la spécialité est professionnelle, elle permet aussi que l'étudiant s'engage dans des travaux de recherche.

- Appréciation :

La première année d'enseignement se fait à Paris 8 et la seconde année à l'étranger (dans un établissement où l'étudiant doit valider des unités d'enseignement), avec chaque année un stage de trois mois minimum. La première année est consacrée notamment à la préparation du mémoire. De fait, une part importante de l'acquisition des connaissances repose sur le stage et sur la qualité des cours dispensés dans l'université d'accueil en M2, ce qui introduit dans la formation une dose d'aléatoire. La nécessité du séjour d'un an à l'étranger ne trouve pas d'explication dans le dossier. On comprend mal pourquoi cette spécialité le nécessite plus qu'une autre. Comment se passent le suivi de l'étudiant pendant le séjour et le suivi du mémoire ? De fait, si le principe d'une année à l'étranger est en soi une bonne idée, on peut se demander s'il ne pourrait pas être limité à un semestre. Par ailleurs, ce long séjour à l'étranger constitue sans doute un problème financier pour nombre d'étudiants.

La formation à la recherche se fait par le mémoire, avec un encadrement méthodologique par les enseignants de l'équipe d'accueil 2303. Les éléments du dossier sur cette formation à la recherche restent épars et mériteraient d'être précisés. L'équipe paraît peu publier sur les questions strictes de restauration/conservation du patrimoine.

Il existe apparemment un grand nombre de conventions avec des universités françaises et étrangères, mais le dossier ne précise pas l'objet des conventions, ni même les spécialités concernées. Le dossier mentionne « les institutions du réseau » sans que l'on sache de quel réseau il s'agit, ni de quelles institutions on parle. Il n'y a pas de statistiques précises sur les lieux d'échanges, alors que l'information doit forcément exister, compte tenu du dispositif mis en place. Des partenariats avec des cinémathèques internationales existent et permettent des visites et l'accueil régulier d'étudiants en stage.

La formation repose sur des effectifs restreints (13 étudiants en M2, en moyenne), ce qui est logique. L'est moins le fait que, sur plusieurs années, les effectifs de M1 ont été inférieurs à ceux du M2 de l'année suivante. Cela pose le problème du passage du M1 au M2 et de la cohérence à entrer dans une formation en M2, lorsque le M2 se fait entièrement à l'étranger.

Le taux de réussite de cette spécialité est correct (autour de 60 %) et le taux d'insertion professionnelle assez élevé (75 % des 66 % de réponses à l'enquête en 2009). Reste la question de la nature de cette insertion professionnelle (qui n'est pas détaillée), qui peut être problématique compte tenu du fait que certains métiers visés (par exemple conservateur en archives) font l'objet d'autres formations très pointues (par exemple l'Ecole des chartes).

La spécialité est dotée d'un responsable des équivalences et d'un responsable des stages et organise une réunion semestrielle avec les étudiants. La composition de l'équipe est donnée au niveau de la mention, mais pas au niveau des spécialités. Il est par conséquent difficile de juger de l'investissement des uns et des autres dans cette spécialité et de la concordance entre le contenu des cours et les compétences des enseignants-chercheurs. Dans la liste des domaines de recherche des enseignants titulaires, seuls deux enseignants affichent un intérêt pour des



questions strictement en lien avec la spécialité. La liste des intervenants professionnels fournie ne mentionne qu'une seule personne travaillant dans le domaine des archives (ses modalités d'intervention dans le cursus ne sont pas précisées). La question de l'adéquation entre la spécialité et les compétences de l'équipe pédagogique peut donc se poser.

Les modalités pédagogiques sont peu explicitées : sous forme de contrôle final ou continu avec un mémoire par année soutenu devant un jury. Le dossier indique privilégier l'évaluation écrite, ce qui peut se discuter, les étudiants ayant déjà beaucoup d'écrits à rendre avec les mémoires.

Les critères d'évaluation des enseignements sont précisés : l'évaluation se fait selon un mode relationnel (réunion).

- Points forts :
 - Formation originale par la thématique et par la relation entre les enjeux techniques et intellectuels.
 - Importance et qualité des partenariats internationaux.
 - Taux d'insertion professionnelle apparemment élevé.

- Points faibles :
 - Le dossier fait défaut sur le cursus à l'étranger et son objectif ; le suivi des étudiants en M2 (à l'étranger) n'est pas explicité.
 - Adéquation peu évidente entre le thème de la spécialité et les compétences de l'équipe pédagogique.
 - Concurrence nationale d'autres formations (type Ecole des chartes).

Recommandations pour l'établissement

Les objectifs du séjour à l'étranger qui marque une singularité de la spécialité doivent être précisés et mis en valeur. Il faudrait éventuellement reconstruire l'année de M2 autour d'un semestre dans l'université d'origine. Il apparaît surtout nécessaire de recruter un ou des spécialistes de la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A

- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Réalisation et création

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) : Université Paris 8

Université Paris 8 Vincennes Saint Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s):/

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité plutôt professionnalisante a pour but de permettre aux étudiants de maîtriser l'ensemble du processus de création cinématographique par la réalisation d'un film (court métrage de fiction, documentaire ou expérimental). Cela doit offrir aux étudiants diplômés la possibilité d'intégrer les principaux métiers de la création cinématographique.

- Appréciation :

La première année est destinée à la conception du projet cinématographique (fiction ou documentaire) : enquête de terrain, écriture. Cette préparation est validée par une soutenance. Cette première année ménage néanmoins une place importante aux questions d'histoire, de théorie et d'esthétique du cinéma. L'étudiant doit faire un stage durant cette année de M1 (un à trois mois). La deuxième année repose sur le suivi d'ateliers instrumentaux (image, son, montage) et la réalisation du projet, qui est présenté au jury d'enseignants de la spécialité.

La formation s'adosse à l'équipe d'accueil 2302 « Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel ». Ce laboratoire se structure en quatre équipes, le responsable de cette spécialité étant également responsable de l'une de ces équipes (« Modalités artistiques et stratégies économiques du cinéma indépendant »). Cela laisse présager d'une possible interaction entre recherche et formation, mais aucun détail n'est donné à ce sujet. Il faut préciser que c'est la singularité de cette équipe que d'articuler à ce point pratique et théorie, puisque les huit enseignants titulaires ont une expérience de la création.

Au plan des relations et échanges internationaux, il paraît exister un grand nombre de conventions avec des universités françaises et étrangères, mais le dossier ne précise pas l'objet des conventions. Il est possible d'effectuer une partie du cursus à l'étranger, mais le dossier n'apporte pas plus de précisions sur ce point.

Les effectifs sont importants (entre 60 et 80 inscrits en M1 comme en M2) dans cette spécialité. Les modalités de gestion d'effectifs aussi importants au sein d'ateliers pratiques ne sont pas indiquées. Néanmoins, la spécialité affiche un très bon taux de réussite en M1.

Les données relatives à l'insertion professionnelle ne sont connues que jusqu'en 2009. Elles font état d'un taux d'insertion professionnelle aux alentours de 70 %, ce qui est peut-être à mettre en relation avec l'exigence qui semble caractériser ce diplôme : la moyenne du taux de réussite en M2 voisine avec les 50 %.

La spécialité est dotée d'un responsable des équivalences et d'un responsable des stages et organise une réunion semestrielle avec les étudiants. La composition de l'équipe est donnée au niveau de la mention, mais pas au niveau des spécialités. Il est par conséquent difficile de juger de l'investissement des uns et des autres dans cette spécialité. Mais il faut noter que les compétences professionnelles de certains enseignants-chercheurs, qui mènent de front une activité de création, sont parfaitement reconnues.

Le contrôle des connaissances repose notamment sur l'évaluation du projet, puis du film achevé par un jury, en M1 puis en M2. Pour le reste, le dossier comporte peu de précisions : les cours de pratique font-ils l'objet d'évaluations autonomes ou uniquement à travers le film achevé ?



- Points forts :
 - L'objectif de la formation : un enseignement de la création, de l'idée à la production, couplé à un volet théorique.
 - L'expérience et la compétence de l'équipe pédagogique en matière de création cinématographique.
 - L'attractivité qu'atteste le nombre important d'étudiants en M1 et M2.
- Points faibles :
 - La difficulté possible à suivre correctement les étudiants du fait d'un effectif important.
 - L'incertitude sur les débouchés professionnels pour des diplômés concurrencés par ceux qui sortent de grandes écoles (type Fémis).

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait peut-être envisager de réduire les effectifs pour pouvoir encadrer au mieux les étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Cinéma** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Évaluation de la mention : Nous prenons acte de la reconnaissance positive de son positionnement complémentaire relativement aux autres mentions du domaine arts et de l'originalité des spécialités professionnelles, ainsi que de leur peu ou pas de concurrence au plan national, ainsi que de la qualité du dossier remis sur la mention.

On relève cependant plusieurs inexactitudes factuelles d'importance, peut être dues au format limité du formulaire d'évaluation, ou à certains défauts de notre présentation, pour lesquelles il nous semble important d'apporter les précisions suivantes :

- « l'équipe enseignante manque de spécialistes en histoire du cinéma, conservation et restauration des films pour sa spécialité *Valorisation des patrimoines* » (p.3). La liste des domaines de recherche des enseignants chercheurs fournie p.36 du dossier d'habilitation mentionne pourtant bien les nombreuses spécialisations de recherche portant sur l'histoire du cinéma et sur des approches historisées et historiennes du domaine, tant en esthétique qu'en technique et en économie. Pour la spécialité Valorisation, l'équipe comporte quatre enseignants, français et étrangers, spécialistes reconnus de la restauration et valorisation des patrimoines (dont on trouvera *infra* la liste et les références dans la réponse à l'évaluation de cette spécialité).

- Écrire que nos formations professionnelles sont en concurrence avec d'autres « *très pointues* » (p.3), est contradictoire avec la reconnaissance de leur originalité et du peu ou pas de concurrence qu'elles rencontrent au niveau national (p.2). Plus préoccupant est le fait que le seul exemple donné pour la valorisation soit « l'École des Chartes », puisque cette remarque répétée 4 fois dans le rapport dénote une méconnaissance tant de la vocation et du domaine de formation de l'École des Chartes (qui ne propose aucune formation spécifique en valorisation des patrimoines cinématographiques) que de la spécialité.

D'autre part la remise en cause, à plusieurs reprises, de notre politique dynamique d'échanges internationaux et de mobilité internationale étudiante, notamment en Valorisation, qui serait « financièrement discriminante », est peu compréhensible. Elle va à l'encontre de la spécificité professionnalisante de la spécialité, mais également de la politique de notre établissement « Université

Monde » et de l'action du SERCI en matière de bourses et d'exonération de droits d'inscription, ainsi que des recommandations ministérielles et européennes. Les nombreuses conventions internationales (plus de 16), mentionnées dans le dossier et validées par le SERCI et le CEVU, relèvent toutes spécifiquement des domaines de formation et de recherche du cinéma et de l'audiovisuel des 3 spécialités de la mention. La spécialité Valorisation étant depuis sa création en pointe en ce domaine.

Pour la spécialité recherche Théorie, Histoire, Esthétique

Quelques remarques de fond : L'enseignement méthodologique de l'analyse varie selon le niveau des études. En Master, l'analyse de film vise précisément une réflexion approfondie sur le geste analytique, essentielle pour des étudiants effectuant un travail en esthétique du cinéma. Ce type d'enseignement correspond à certaines approches de lecture, de découpage et de description dispensées en littérature ou en histoire de l'art, où le détail est également d'un grand intérêt. L'analyse esthétique des œuvres fait partie intégrante du cursus et de l'identité de cette formation, intégrée dans une UFR Arts et adossée à une école doctorale (EDESTA) qui met la création contemporaine au centre de ses intérêts. Cette école et le programme de recherche du Labex ARTS-H2H prévoient la collaboration avec des écoles d'art et des musées. La singularité de cette formation réside non seulement dans cette réflexion à la croisée des arts, mais aussi dans sa mutualisation avec des cours des spécialités professionnelles via le module "inter-spécialités" qui permet justement l'intégration d'approches autres que "canoniques", ainsi de l'esthétique et technique de la création contemporaine dans le domaine du cinéma d'art et d'essai, (interspécialité réalisation et création), de l'économie et des techniques de restauration et diffusion du cinéma et de l'audiovisuel (via l'inter-spécialité valorisation des patrimoines cinématographiques).

En ce qui concerne le stage, il faut distinguer le volume horaire de sa durée qui est d'un mois minimum. Le volume horaire constitue un chiffre minimum et peut varier selon les contextes, dans les faits, la plupart des stages effectués par les étudiants dépassent les 140h.

Sur le plan de l'évaluation des connaissances, il convient de préciser qu'en M1 de la spécialité Recherche, l'état des lieux est déjà un travail de recherche problématisé intégrant une partie d'état des lieux sur le sujet concerné ; et l'évaluation dans le cadre des séminaires implique toujours une présentation orale.

Les thèmes des modules ont été conçus en fonction du renouvellement du corps enseignant, des thématiques de l'équipe de recherche et des domaines de recherche des enseignants. Ce renouvellement est toujours en cours et impose donc une certaine souplesse au niveau de la dénomination des modules. Néanmoins, l'adossement à la recherche implique d'ores et déjà un certain nombre de cours articulés avec des projets du Labex Arts H2H, proposés notamment par les axes "Mémoire, temporalités, dispositifs" et "Histoire du temps présent et esthétique de l'archive" (dont p.e. le programme " Cinéma, vidéo et politique en France depuis 1968 : dispositifs, archives, numérique", mené par Hélène Fleckinger, en partenariat avec la BNF et le Centre G. Pompidou).

Pour la spécialité Valorisation des patrimoines cinématographiques

Plusieurs erreurs factuelles, omissions ou inexactitudes, dont certaines sont peut être effectivement dues à un manque de précisions de notre part, nous conduisent à préciser certains points problématiques du rapport qui se traduisent par une notation du projet pédagogique et du pilotage de la spécialité peu cohérente avec le haut niveau professionnel et d'insertion de ses diplômés au sortir de la formation. De façon générale l'évaluation ne considère que l'une des deux missions de la valorisation, qui sont bien conserver et montrer, selon le mot d'ordre d'Henri Langlois.

« Le manque de spécialistes » évoqué dans le rapport pour la spécialité Valorisation des patrimoines nous amène à rappeler qu'y interviennent: Luciano Berriatua, professeur associé, chercheur de pointe et restaurateur de films dont le rôle dans l'établissement d'une méthodologie de la restauration est reconnu internationalement, Paolo Bertetto, qui outre ses fonctions de Professeur à Rome, a été directeur scientifique du Musée National de Turin, l'un des deux principaux musées du cinéma au

niveau mondial, Dominique Willoughby, le responsable de formation, qui possède une expérience de plus de 30 ans dans le domaine associatif de la valorisation des avant gardes cinématographiques et du cinéma expérimental, responsable également du projet collaboratif de recherche sur l'exploitation municipale (Labex Arts H2H, MSH Paris Nord, Plaine Commune, qui a fait l'objet d'un colloque international en janvier dernier à la MSH et l'INHA), et Camille Blot Wellens, restauratrice de film indépendante, directrice des collections film de la cinémathèque française de 2007 à 2011.

La mise en cause de la deuxième année en mobilité internationale, et la préconisation de la ramener à un semestre :

Comme il est rappelé dans notre dossier, cette caractéristique initiale de notre formation, dont la mise en œuvre résultait d'un programme ERASMUS SOCRATES de CDA coordonné par Paris 8, visait à répondre, à l'approche du centenaire du cinématographe, à une carence de formations de haut niveau dans les deux principaux pôles de la valorisation cinématographique : conserver et montrer les films. La préconisation de réduire à un semestre la mobilité internationale montre une incompréhension du fonctionnement multiculturel et international de la spécialité, qui contribue à son succès, notamment en terme d'insertion professionnelle, tant en France qu'à l'étranger. Ces deux semestres en mobilité sont nécessaires pour d'une part suivre une formation universitaire en phase avec l'état de la valorisation dans le pays concerné (qui fait l'objet d'une reconnaissance pédagogique à Paris 8), et de l'autre y suivre un ou plusieurs stages professionnels de longue durée en archives du film, cinémathèques, musées du cinéma, festival. Cette compétence internationale est une obligation dans les domaines de la valorisation, que ce soit en archives ou dans les festivals.

- Le rapport ne tient pas compte du suivi distancié, bien précisé dans notre dossier, tout au long de l'année de M2, possible en fonction des effectifs, et grâce à l'investissement des enseignants chercheurs de la spécialité. Cette année de M2 fait de plus l'objet d'un suivi important du SERCI au travers de bourses, de dispenses de frais d'inscription avec les établissements étrangers partenaires, et d'une panoplie de bourses qui va au delà même d'Erasmus.

La question posée de la qualité de l'insertion professionnelle élevée de notre spécialité (87,5% des 50% des réponses), nous amène à rappeler que ses diplômés occupent actuellement des postes de haut niveau à la Cinémathèque française (4), aux laboratoires Éclair (4), à l'ECPAD, au Laboratoire l'immagine ritrovata de la Cineteca Bologna, à la Cinemateca Portuguesa, à la Filmoteca Española de Madrid, à la Cinémathèque Suisse de Lausanne, aux Archives nationales du film de Prague, à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, ainsi que dans de nombreux autres laboratoires et archives ; et pour la diffusion culturelle du cinéma dans les festivals internationaux, associations de valorisation et de diffusion cinématographiques, sociétés de distribution et de production, chaînes de télévision, tels que le CNDP, Images en bibliothèque, Cinéma 93, TF1, etc.

En conclusion :

Nous avons présenté notre dossier de spécialité de manière analogue à celui de 2009, avec un renforcement de l'insertion professionnelle et de son suivi, qui s'était vu attribuer par l'AERES la note A en 2009. Or à dossier comparable, avec des résultats en augmentation, les notes attribuées à la spécialité valorisation sont en 2013 C, A et C.

Le rapport sur la spécialité Valorisation des patrimoines cinématographiques témoigne à plusieurs reprises d'une vision partielle, voire d'une certaine méconnaissance de la réalité de terrain de la spécialité concernée, qui se traduisent par des discordances injustifiées dans la notation. En effet comment expliquer la qualité des parcours académiques, des stages professionnels de longue durée, en France et à l'étranger, et de l'excellente insertion professionnelle de ses diplômés, sans reconnaître la pertinence de son projet pédagogique et de son pilotage ?